



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 10 août 2022

### Élection départementale partielle des 25 septembre et 2 octobre 2022

L'élection partielle des conseillers départementaux du canton de Sada se tiendra le dimanche 25 septembre et, en cas de second tour, le dimanche 2 octobre 2022, de 8 heures à 18 heures.

Les déclarations de candidatures, obligatoires pour chaque tour de scrutin, doivent être déposées en préfecture à Mamoudzou, auprès de la DRCL, bureau des élections :

- Pour le premier tour : du lundi 22 août au mardi 30 août 2022 de 8h00 à 16h00
- Pour le second tour : Les lundi 26 de 13h00 à 16h00 et mardi 27 septembre 2022 de 8h00 à 16h00.

Les imprimés de déclaration de candidature ainsi que le guide du mandataire sont en ligne sur le site internet de la Préfecture :

<https://www.mayotte.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Elections-Collectivites-Territoriales/Election-departementale-partielle>

**Contact presse :**  
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08  
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr  
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr  
Facebook : @Prefet976  
Twitter : @Prefet976